



AROPA ALSACE

Une ambition partagée

Association de Retraités d'Organismes Professionnels Agricoles

9, rue de Guebwiller 68000 COLMAR



aropa.alsace@yahoo.fr

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'AROPA ALSACE

Du 28 mars 2023

à la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin à Sainte Croix en Plaine (68)

A 10 h, M. Raymond CLEMENT, président, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AROPA Alsace qui va statuer sur l'exercice 2022.

Il salue les membres présents et les remercie de leur attachement à l'association.

Il salue particulièrement Mme CHAMBE, Présidente de la Fédération Nationale d'INITIATIV'Retraite, M. PONTISSO, président de la FRANE et de INITIATIV'Retraite 57, M. PEIFFER, représentant INITIATIV'Retraite 54/88, M. THOMAS de INITIATIV'Retraite 52 et M. MILLARD de INITIATIV'Retraite 51/08.

Il salue également Mme DE MEEUS sous directrice de la MSA Alsace, M. FOELLNER, Président du Régime Local Alsace Moselle, M. ALA et Mme WEISS de MUTUALIA, Mme MERCKLING de la FNAR, Mme BRUN du Crédit Agricole Alsace Vosges et Mme EMERY de Présence Verte.

Il remercie les dirigeants de la Chambre d'Agriculture pour la mise à disposition des locaux.

Puis il passe à l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31.03.2022

Le PV a été adressé à l'ensemble des adhérents avec l'invitation à l'Assemblée Générale. A la demande du Président de l'AG, aucune question ni opposition n'est soulevée. Par conséquent, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités

Le secrétaire présente le rapport d'activité de l'année 2022.

En 2022, reprise du fonctionnement normal de l'association. Ainsi, le Conseil d'Administration s'est réuni à 6 reprises.

Les points importants à retenir :

- Le 31 mars, lors de l'AG de l'exercice 2021, une motion relative aux cotisations d'assurance maladie et aux droits de réversion a été adoptée à l'unanimité et transmise aux parlementaires alsaciens. Quelques réponses favorables nous sont parvenues en retour.
- Une convention de partenariat a été conclue avec Présence Verte, organisme de télésurveillance, offrant des tarifs très compétitifs aux adhérents de l'AROPA Alsace
- Validation de la sortie proposée par la commission animation : visite de Neuf Brisach, chef d'œuvre de Vauban avec un déjeuner dans un restaurant situé le long du Rhin
- Validation des 2 bulletins d'information parus en 2022.

La commission développement, sous la coordination de Hubert Muller s'est également réunie à 2 reprises en vue de mettre au point les différentes actions. Ainsi, une réunion d'information s'est déroulée à Altkirch en octobre en vue de faire connaître l'association et les avantages à en retirer suite à adhésion.

En outre, différents membres du Conseil d'Administration ont participé aux réunions des Initiatives retraite sœurs de la région Est, ainsi qu'à celle de la FRANE et de la Fédération Nationale.

Effectifs :

Le nombre d'adhérents à l'AROPA Alsace au 31.12.2022 s'élève à 746 membres, après prise en compte des nouvelles adhésions (37) mais aussi des décès et des démissions (31). En prenant en compte les membres des 2 autres associations de retraités salariés agricoles d'Alsace affiliées à la FNAROPA (Groupama et MSA 68), réunies au sein du Comité de Liaison, le total représente 950 adhérents au 31/12/2022.

A noter, l'intégration des membres de l'Amicale MSA 68 à partir du 01/01/2023

En l'absence de commentaire et question, le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport moral

Le président Raymond CLEMENT, dans son rapport moral, après avoir évoqué les bouleversements suivis par tous de manière permanente (pandémie, guerre en Ukraine, changement climatique, retour à l'inflation), informe d'une modification décidée par le Conseil d'Administration en la tenue de l'AG le matin qui sera suivie d'un sympathique repas.

Au niveau local, il signale l'évolution des effectifs de l'association qui voit arriver les adhérents de l'Amicale des retraités de la MSA 68. Il remarque cependant qu'au vu du nombre annuel de nouveaux retraités, il reste nombre de personnes ne connaissant pas encore l'association. A ce titre, il fait appel aux directeurs des OPA d'Alsace pour orienter leur personnel partant en retraite, vers l'AROPA.

En vue de mieux se faire connaître, il prévoit une amélioration du site internet ainsi qu'une présence dans les réseaux sociaux.

Il rappelle les 2 objectifs principaux de l'association :

- s'assurer que les retraités soient bien représentés pour suivre les évolutions des retraites,

- maintenir le pouvoir d'achat des adhérents avec les moyens à disposition qui sont les différents partenariats en cours :

- avec la MSA, notamment « Les Instants Santé » et les animations proposées par « Atout Age »

- avec le Crédit Agricole Alsace Vosges,

- avec GROUPAMA

- avec Présence Verte

- et avec MUTUALIA

Pour ce dernier partenariat, il signale que près de 3600 contrats sont actifs avec le contrat FRANE dont près de 1000 en Alsace, dont le panier annuel (dépense moyenne annuelle individuelle) augmente fortement à partir du 75ème anniversaire, et par la même, représente un coût supérieur à la cotisation.

Il annonce la tenue d'une AG Extraordinaire qui va suivre l'AG Ordinaire, en vue de modifier la dénomination de l'association.

Il tient à souligner l'élection prochaine du 1^{er} vice-président Aimé LICHTENBERGER comme administrateur à la Fédération Nationale d'INITIATIV'Retraite, en remplacement de Michel BRAULT, empêché pour raisons de santé

Il termine son rapport en remerciant l'équipe des administrateurs qui l'entoure pour le bon fonctionnement de l'association.

Bilan financier

M. Denis HILD, trésorier adjoint, présente en l'absence de François SCHMITT trésorier, les comptes de l'exercice 2022 qui se soldent par un résultat positif au 31/12/2022 de 4967.82 €. Il rappelle que la cotisation de 25 € comporte l'abonnement au « Chêne Vert » et les cotisations à la Fédération Nationale INITIATIV'Retraite, et à la FRANE (Fédération Régionale des AROPA du Nord Est).

Aucune précision n'étant demandée, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes-Quitus au Trésorier et au CA

M. André MALDONADO, vérificateur aux comptes, lit la déclaration qui fait état des contrôles effectués et informant l'Assemblée avoir eu accès à tous les documents nécessaires à la vérification. Aucune anomalie n'ayant été constatée, il demande que l'Assemblée donne quitus au trésorier et au Conseil d'Administration, ce qui est accepté à l'unanimité.

Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes

Sur proposition du Président, les vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023 resteront les mêmes et seront M. André LAUG et M. André MALDONADO.

Aucune autre candidature n'étant signalée, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Fixation des cotisations

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a fixé la cotisation annuelle pour 2024 à **25 €** par adhérent, montant comprenant l'abonnement au « Chêne Vert ». Pour un couple, dont les deux membres sont adhérents à l'AROPA Alsace, elle n'est que de **18 €** pour le conjoint.

Ces valeurs sont identiques à celles pour 2023.

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 6 des statuts, il est procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Les sortants sont :

Raymond CLEMENT

François SCHMITT

René WELMELINGER

qui demandent le renouvellement de leur mandat

Le Président propose de renouveler les sortants, et d'accueillir comme nouveaux administrateurs Annette RITTER-HOBEL au titre des membres de l'Amicale des Retraités de la MSA 68 et Marianne HOBEL qui sont élues à l'unanimité.

Ces propositions sont acceptées par l'Assemblée Générale.

Plus aucune question ni précision n'est évoquée, le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire en remerciant les participants.

Après la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le président passe la parole aux intervenants :

Mme Dorette TUCHSCHERER, coordonnatrice de la commission Animation Convivialité, relate le déroulement de la dernière sortie à Neuf Brisach, et fait état de la satisfaction des participants à cette journée.

En 2023, la journée de convivialité est prévue à Wingen sur Moder (67) avec la visite des établissements Laliq. La date et le détail de la sortie seront transmis aux adhérents en temps utile.

Mme Christine CHAMBE, Présidente de la Fédération Nationale d'INITIATIV'Retraite, rappelle que l'association est un mouvement de retraités porteurs d'initiatives et un acteur du débat public ayant comme objectif le renforcement du lien social et des nouvelles formes de solidarité, tout en prenant en compte les questions de société et les préoccupations environnementales.

Elle évoque également divers sujets d'actualité comme la réforme des retraites, l'avantage fiscal complémentaire santé, la cotisation maladie sur les retraites et le débat lié à la fin de vie.

Elle félicite l'association pour sa décision de changement de dénomination.

M. René WELMELINGER administrateur, mais également président d'une MARPA, présente un film sur les objectifs et le fonctionnement d'une MARPA (ou MASA), maison d'accueil rurale pour personnes âgées, dont 4 entités fonctionnent dans le Haut-Rhin et 3 dans le Bas-Rhin.

Après avoir remercié les intervenants, le Président invite l'assemblée à passer à table pour le déjeuner convivial.

A Sainte Croix en Plaine, le 28 mars 2023

Raymond CLEMENT

Ernest FREYBURGER

Président

Secrétaire